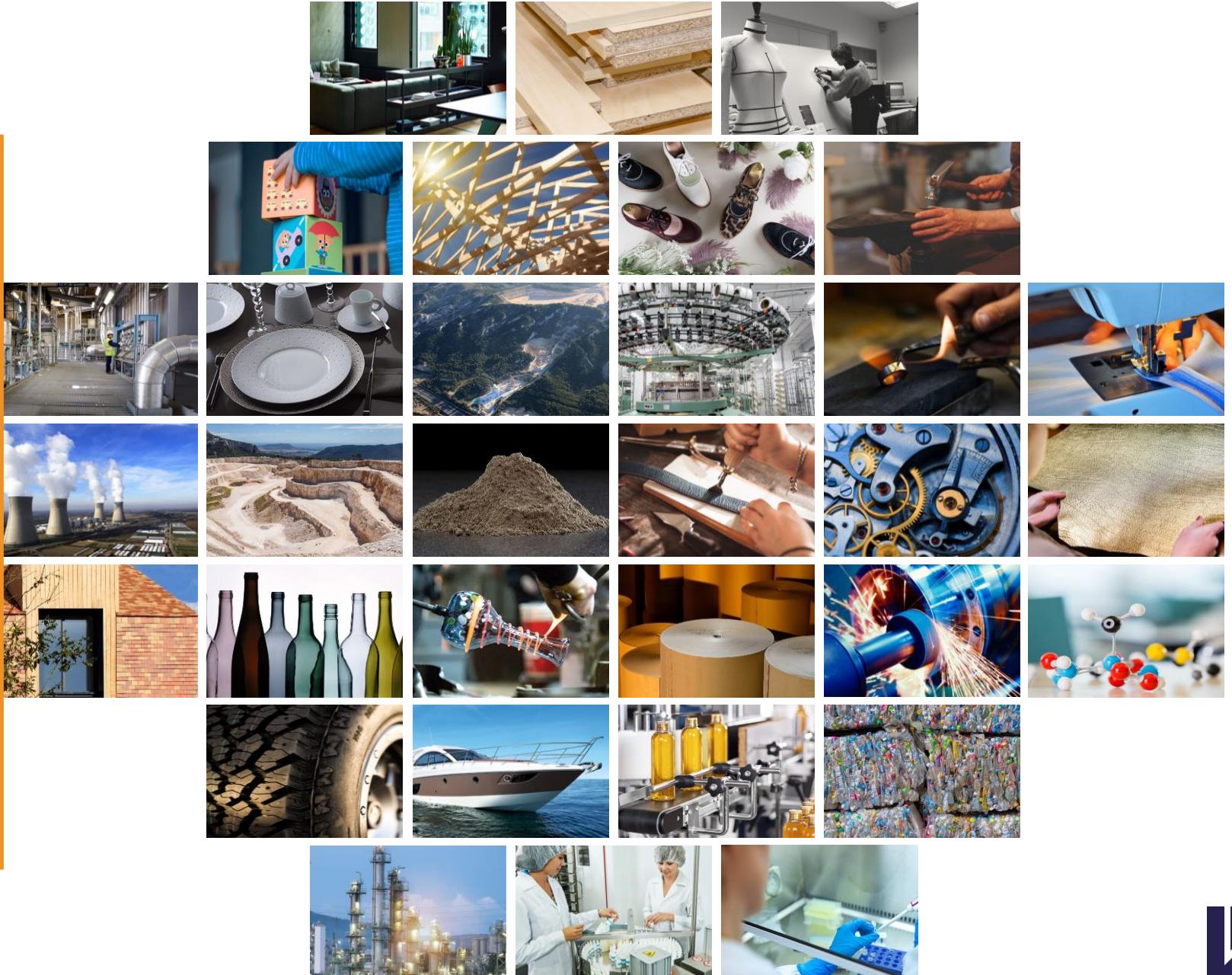




# PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES 2020



# LE PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES D'OPCO 2i



OPCO 2i a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises et les salariés de 32 branches professionnelles de l'industrie en France métropolitaine dans la mise en œuvre de leurs projets compétences, formations et alternance. À cet effet, les partenaires sociaux ont créé l'Observatoire Compétences Industries. Ce dernier a notamment pour mission de réaliser la consolidation des données sur l'emploi et la formation professionnelle de l'ensemble des 32 branches auprès desquelles intervient OPCO 2i.

Ce panorama interindustriel fournit un état des lieux harmonisé sur l'ensemble du périmètre d'OPCO 2i. Chaque panorama de branche présente les mêmes indicateurs, avec les mêmes sources de données, déclinés sur 4 volets.

## LES VOLETS D'UN PANORAMA DE BRANCHE :

Économique	Sources :	Alternance	Sources :
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nombre d'entreprises et répartition par taille</li><li>▪ Nombre d'établissements et répartition géographique</li><li>▪ Chiffre d'affaires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- INSEE (DADS, ESANE, REE)</li><li>- DARES</li><li>- ACOSS</li><li>- Table de croisement IDCC/APE</li><li>- Entretiens avec des experts techniques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nombre d'alternants</li><li>▪ Répartition des alternants par région</li><li>▪ Répartition des alternants par taille d'entreprise</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Données OPCO 2i</li></ul>
Emploi	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nombre de salariés</li><li>▪ Répartition géographique, par taille d'entreprises, par âge, par famille de métiers, par sexe, CSP et contrat</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Enjeux principaux de la branche dans les années à venir vis-à-vis du contexte et des besoins</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Entretiens avec des experts techniques</li><li>- Publications</li></ul>



**4,7 Md€**  
chiffre d'affaires



**110**  
entreprises



**22 100**  
salariés



**816**  
alternants



# PORTRAIT

## Les chiffres clés 2018



**4,7 Md€** chiffre d'affaires

- **66%** sur le verre creux
- **75%** des volumes d'emballages destinés aux boissons alcoolisées



**110 entreprises**

- **19%** d'ETI et GE
- **85%** des salariés en leur sein

## 2019



**22 100 salariés**

- **18%** de femme
- **40%** dans le nord de la France

## 2020



**816 alternants**

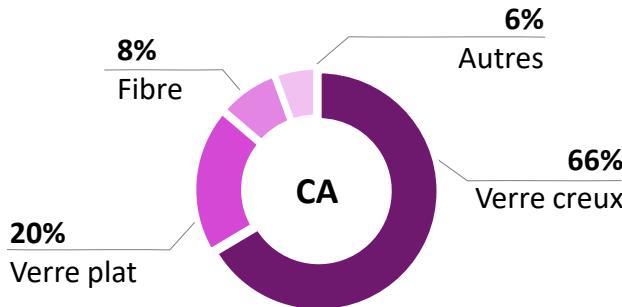
- **585** apprentis
- **231** contrats de professionnalisation

## Les activités et secteurs

La fabrication mécanique du verre se décline en 4 grandes sous-activités :

- Les verres creux (bouteilles, vaisselle, flacons...) à destination de l'agroalimentaire, de la parfumerie et de la pharmacie
- Les verres plats (vitres) à destination de la construction et de l'automobile
- Les verres techniques (laine de verre par exemple) à destination de la construction
- Les verres de silice à usage scientifique

Chaque entreprise est spécialisée dans un sous-secteur, les installations industrielles, fours verriers et autres processus de production continus variant fortement d'une activité à l'autre et nécessitant des équipements spécifiques et une main-d'œuvre qualifiée.



Source : Esane

## Le périmètre des données statistiques

Les indicateurs de la branche Fabrication mécanique du verre sont définis à partir du code IDCC rattaché à la branche : 0669. Les salariés de la branche sont majoritairement dans les entreprises et établissements de code APE 23.11Z (Fabrication de verre plat), 23.13Z (Fabrication de verres creux), 23.14Z (Fabrication de fibre de verre) dont ils représentent entre 70 et 96% des effectifs. Afin de dresser un portrait le plus complet possible, il intègre les activités suivantes, à proportion des salariés de la branche qui y sont présents : 23.12Z (Façonnage et transformation du verre plat), 23.19Z (Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique). La liste complète des APE pris en compte est en annexe.



### Les informations clés

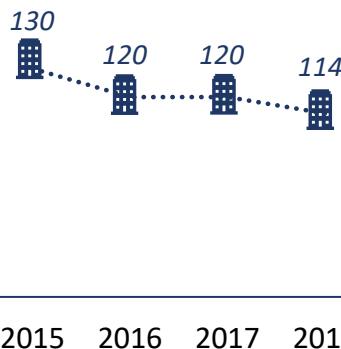
Une branche concentrée sur une centaine d'entreprises spécialisées et quelques grands groupes.

Une densité importante d'établissements dans le **nord de la France** et proche des zones viticoles notamment.

Un chiffre d'affaires en hausse en 2017 tiré par le verre plat et la hausse de la construction.

#### 110 entreprises

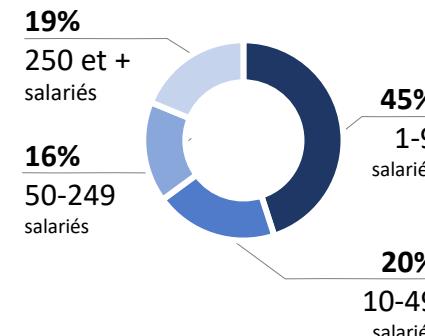
Nombre d'entreprises – REE 2015-18



Secteur historique de l'industrie française la fabrication du verre voit son nombre d'entreprises réduire tendanciellement depuis 10 ans du fait d'une certaine concentration dans un marché relativement stable.

#### 19% d'ETI et GE

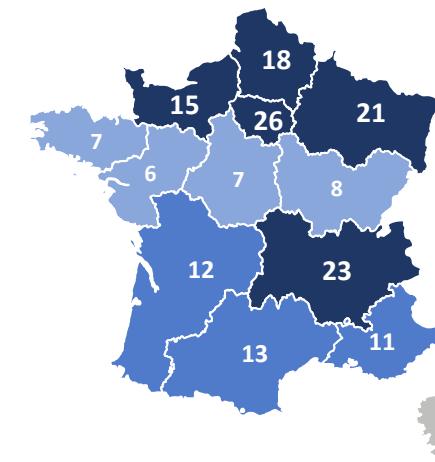
Part des entreprises - REE 2018



Dominée par de grands groupes tels Verallia, Owens-Illinois et Arc sur le verre creux, Saint Gobain et AGC sur le verre plat et Saint-Gobain et Owens Corning sur la fibre de verre, la branche intègre de nombreuses entreprises plus petites, de production de verres creux et de transformation du verre.

#### 168 établissements

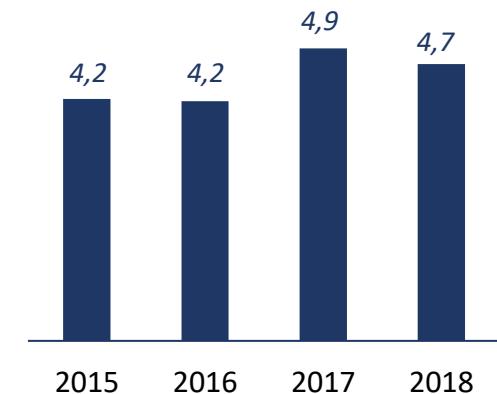
Nombre d'établissements – REE 2018



Quelques régions se détachent notamment dans le nord-est avec les sites d'AGC et Saint-Gobain sur les verres plats, la Normandie («Glass Vallée») et la région Auvergne-Rhône-Alpes avec des verreries de verres creux, les autres sites étant à proximité des clients (zones viticoles).

#### 4,7 Milliards de CA

CA (Md€) par secteur - Esane



Le CA a connu une forte croissance en 2017 principalement sur le verre plat du fait de la bonne santé du secteur de la construction. Il devrait néanmoins régresser en 2020 dû au ralentissement des secteurs de la construction et de l'automobile notamment.

## EMPLOI

### Les informations clés

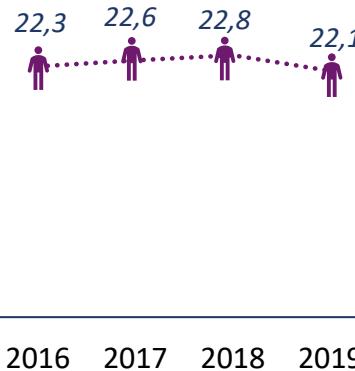
40% des salariés sont localisés dans le **nord de la France** avec notamment la présence de sites de production importants.

85% des salariés sont dans des **ETI et de grands groupes** ce qui est logique pour une industrie lourde.

Une part relativement importante de profils **R&D** permettent de proposer des designs propres à chaque client.

#### 22 100 salariés

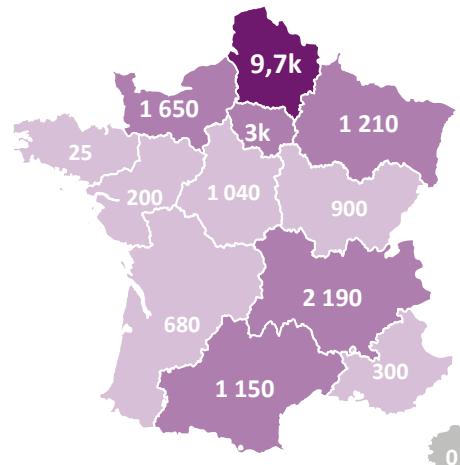
Nb de salariés en milliers – ACOSS



Les effectifs sont globalement stables. La hausse de la demande en 2017, principalement sur le verre plat, ayant pu être absorbée par les capacités en place et leur modernisation continue.

#### 10 000 salariés en HdF

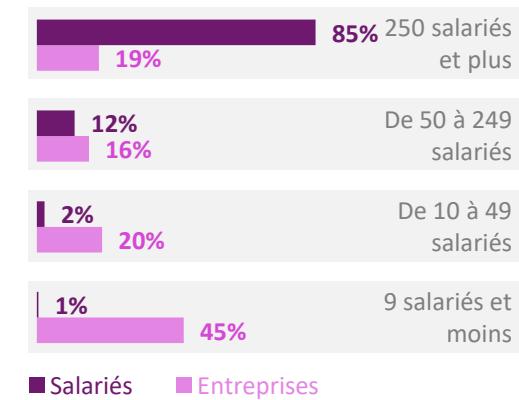
Nb de salariés – ACOSS 2019



Une majorité des salariés sont localisés dans le nord de la France avec la présence des très grandes unités de production (verre plat, verre creux). L'Île-de-France regroupe les sièges sociaux, les centres des R&D et certains verres techniques.

#### Des grands groupes

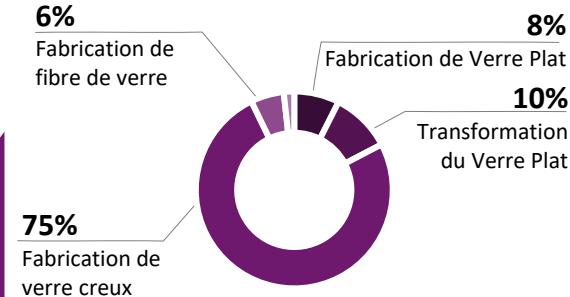
Part des entreprises/salariés – DARES 2017



■ Salariés ■ Entreprises

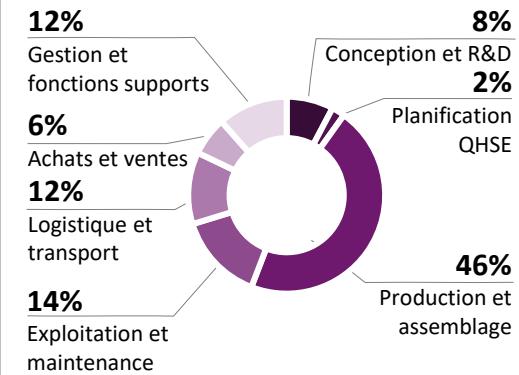
La très grande majorité des salariés (85%) est regroupée au sein d'ETI et de grandes entreprises. La fabrication du verre nécessitant des process lourds et continus, seuls de grands industriels peuvent se positionner sur ces marchés.

### Répartition des salariés



#### 8% de salariés en R&D

Part des salariés - DADS 2015



Le secteur compte une R&D importante avec 8% des effectifs. Saint-Gobain dispose notamment de centres de R&D en France sur les verres plats et techniques et les autres verriers proposent également des designs spécifiques de flacons et bouteilles pour leurs clients.



## EMPLOI

### Les informations clés

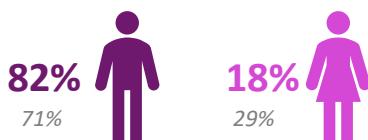
La branche compte un **faible pourcentage de femmes** en comparaison avec le reste de l'industrie du fait de process industriels lourds.

La population de la branche est vieillissante avec **34% de salariés de plus de 50 ans** et une moindre proportion de jeunes que le reste de l'industrie.

L'industrie du verre recourt encore à **une main-d'œuvre nombreuse avec 56% d'Ouvriers** dont une majorité est qualifiée.

#### 18 % de femmes

Part des salariés par sexe – DARES 2017

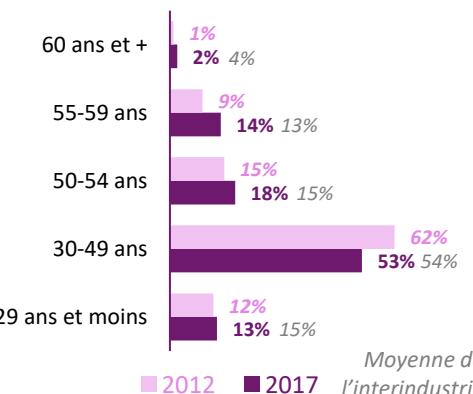


Moyenne de l'interindustrie

Le nombre de femmes apparaît faible dans cette activité qui peut être exigeante physiquement dans la partie « chaude » (chaleur, bruit). À noter qu'elles sont plus nombreuses en moyenne parmi les professions intermédiaires et les cadres.

#### 34% de plus de 50 ans

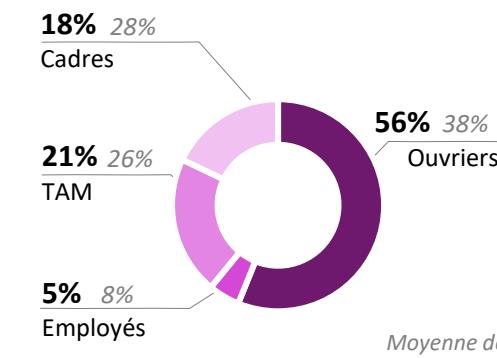
Part des salariés par âge – DARES 2017



Entre 2012 et 2017, la pyramide des âges montre un âge moyen qui augmente significativement. De nombreux salariés partiront à la retraite dans les 10 années à venir.

#### 61 % d'ouvriers/employés

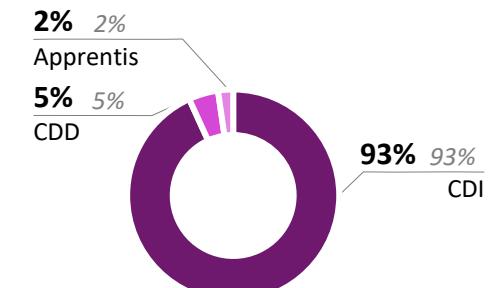
Part des salariés par CSP – DARES 2017



Plus de la moitié des salariés sont des ouvriers pour la plupart qualifiés dans la production verrière ou de matériaux de construction.

#### 93 % de CDI

Part des salariés par contrat – DARES 2017



La répartition des salariés par type de contrat suit la moyenne de l'industrie avec une forte majorité des salariés en CDI.



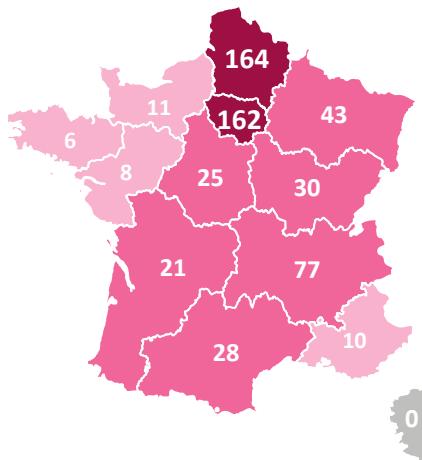
## ALTERNANCE

### APPRENTISSAGE

585 apprentis au 31/12/2020

56% dans deux régions

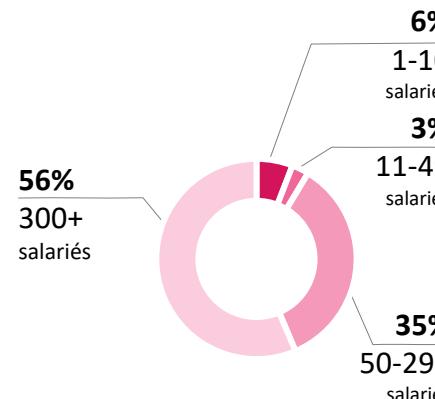
Nb d'apprentis par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat d'apprentissage dans une proportion de 27 contrats pour 1 000 salariés.

56% dans les 300+ salariés

Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i



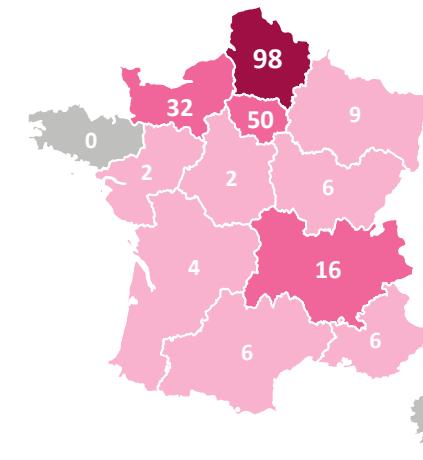
La majorité des salariés en contrat d'apprentissage de la branche sont employés par des entreprises de 300 salariés et plus (56%).

### CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

231 contrats au 31/12/2020

42% dans les Hauts-de-France

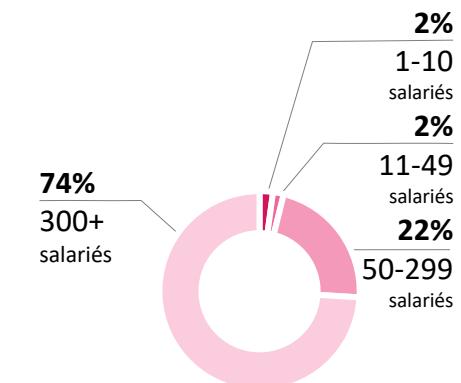
Nb de contrats de pro. par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat de professionnalisation dans une proportion de 11 contrats pour 1 000 salariés.

74% dans les 300+ salariés

contrats de pro. par taille d'entreprise – OPCO 2i



La majorité des salariés en contrat de professionnalisation de la branche sont employés par des entreprises de 300 salariés et plus (56%).



## ENJEUX

### Principales problématiques et évolutions du contexte de l'activité de la branche



- Le secteur adresse **plusieurs marchés clients** qui ont des dynamiques propres :
  - La construction devrait porter l'activité dans les années à venir** de par les politiques incitatives de rénovation énergétique des bâtiments dont le verre plat et la fibre de verre sont des éléments clés.
  - L'automobile semble en moins bonne position** du fait du ralentissement de l'économie suite à la crise liée à la COVID-19.
  - Les boissons** : après une année 2020 qui a vu les ventes en France et à l'export diminuer fortement du fait des taxes américaines et de la fermeture des bars et restaurants, **la consommation devrait revenir à la normale dans les années à venir**.
  - La parfumerie et la pharmaceutique devraient reprendre leur courbe de croissance** qui était en cours avant la crise



- L'industrie du verre **consomme d'ores et déjà le calcin issu du recyclage des déchets ménagers**, mais un gisement demeure peu exploité, celui de la **déconstruction des bâtiments**.



- Le secteur a été impacté en 2020 par l'arrêt temporaire des chantiers de construction au cours du premier confinement et par la baisse de production dans l'automobile et plus largement de la consommation. Même si un rattrapage s'est opéré le CA des entreprises de la branche devrait être réduit par rapport à 2019.

### Principaux enjeux pour l'emploi et la formation des salariés de la branche



- La tendance du secteur n'est globalement pas à une augmentation des effectifs, mais plutôt à **la gestion des départs à la retraite** à venir, dont une partie pourrait ne pas être remplacée, notamment du fait de **l'automatisation des lignes de production**.



- La **digitalisation de l'économie** et notamment **l'apparition du BIM** dans le secteur de la construction font apparaître des **besoins croissants dans les domaines du numérique**.



## ANNEXES

# GLOSSAIRE

---

<b>TPE</b>	Les très petites entreprises (ou microentreprises MIC) sont les entreprises occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME) - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les TPE désignent en ce sens les entreprises de 1 à 9 salariés.
<b>PME</b>	Les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les PME désignent en ce sens les entreprises de 1 à 249 salariés.
<b>ETI</b>	Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les ETI désignent en ce sens les entreprises de 250 à 4 999 salariés.
<b>GE</b>	Une grande entreprise est une entreprise qui vérifie au moins une des deux conditions suivantes : avoir au moins 5 000 salariés ou avoir plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les GE désignent en ce sens les entreprises de plus de 5 000 salariés.
<b>Branche</b>	Abus de langage désignant une branche professionnelle. Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective – Ministère du travail.
<b>Secteur</b>	Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée) - INSEE.
<b>Filière</b>	La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini - INSEE.
<b>IdF</b>	Île-de-France
<b>AURA</b>	Auvergne-Rhône-Alpes
<b>kT</b>	1 000 tonnes
<b>k€</b>	1 000 €
<b>M€</b>	1 000 000 €

# LES SOURCES D'INFORMATIONS DES DONNÉES STATISTIQUES

---



L'INSEE est l'organe de référence en matière de statistiques publiques en France, tous domaines confondus. Il mène en propre un certain nombre d'enquêtes (notamment dans le domaine de l'emploi) et coordonne également les travaux des différents Services statistiques ministériels.



« L'Acoss est la caisse nationale des Urssaf. Elle définit les orientations en matière de recouvrement, de contrôle et de contentieux » sur le périmètre des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. Elle produit des statistiques sur les embauches, la masse salariale, les effectifs salariés, micro-entrepreneurs et particuliers employeurs.



« La direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du Travail. ». Elle produit (sur la base de ses propres enquêtes et de données d'autres organes) des statistiques sur le dialogue social, l'emploi, la formation professionnelle, la santé au travail...



Depuis le 1er avril 2019, l'opérateur de compétences interindustriel, OPCO 2i, rassemble 32 branches professionnelles de l'industrie. Il reprend partiellement ou totalement les champs de compétences des OPCA OPCAIM, OPCA DEFi, OPCA 3+, AGEFOS-PME et OPCALIA . En tant qu'opérateur de compétences, OPCO 2i produit des statistiques sur l'alternance et la formation continue des salariés de ses branches.

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE



## Volet économique

Le volet économique s'intéresse aux indicateurs suivants : nombre d'entreprises et répartition par taille, nombre d'établissements et répartition géographique, chiffre d'affaires.

### Entreprises

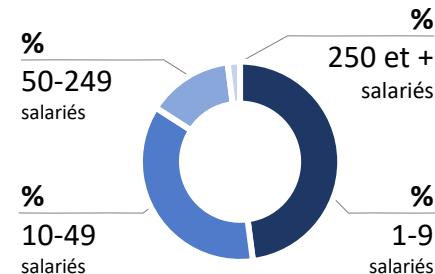
Nombre d'entreprises – REE 2015-18



2015 2016 2017 2018

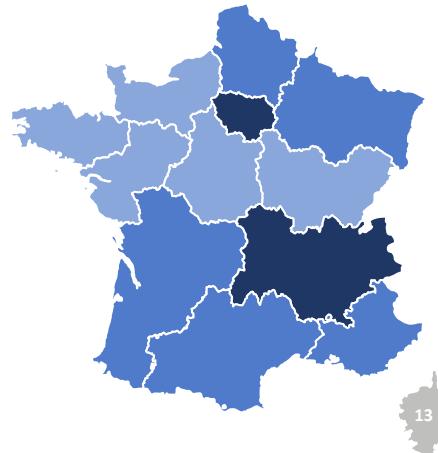
### Répartition par taille

Part des entreprises - REE 2018



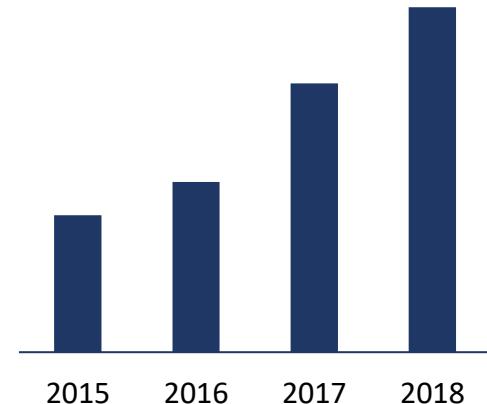
### Établissements

Nombre d'établissements - REE 2018



### Chiffre d'affaires

CA (Md€) par secteur - Esane



#### 3 sources :

- Le [répertoire des entreprises et des établissements \(REE\)](#) de l'INSEE issu de la base SIRENE. Cette base donne la répartition du nombre d'entreprises et d'établissements par code APE, taille, commune et type pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, le nombre d'entreprises et le nombre d'établissements pour les années 2015, 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

**Méthode de calcul :** le nombre et les caractéristiques des établissements et entreprises de la Branche sont reconstruits en multipliant la base REE par la table de passage IDCCxAPE. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données REE 2018.

**Exceptions :** pour certaines branches, le nombre d'entreprises est calculé en 2020 sur la base [SIRETxIDCC](#) de la DARES (issue de la DSN) qui donne l'IDCC principal par SIRE. Les chiffres de 2015 à 2018 sont ensuite reconstitués à partir des tendances du REE 2016-18 de l'INSEE.

#### 2 sources :

- [L'élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises \(Esane\)](#) de l'INSEE. Elle donne le CA par code APE pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Les secrets statistiques sont comblés par régression linéaire.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#) pour les années 2015, 2016 et 2017.

**Méthode de calcul :** le CA d'une Branche est reconstruit en multipliant la base Esane par la table de passage IDCCxAPE.

**Exceptions :** pour certaines branches, le CA calculé de cette manière ne représente pas la réalité d'autres sources sont alors utilisées.

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

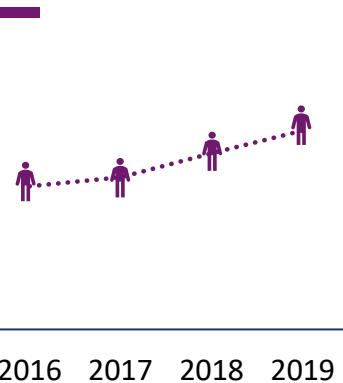


## Volet emploi

Le volet emploi s'intéresse au nombre de salariés, leur répartition géographique, par taille d'entreprises, par sexe, âge, CSP, contrat et famille de métiers.

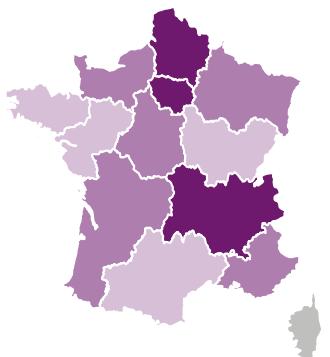
### Nombre de salariés

Nb de salariés en milliers - ACOSS



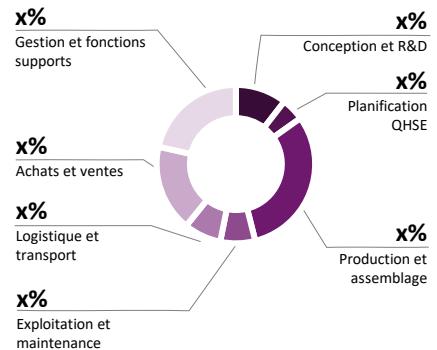
### Répartition régionale

Nb de salariés – ACOSS 2019



### Par familles de métiers

Part des salariés – DADS 2015



#### 3 sources :

- [Les effectifs salariés de l'Acoss](#) qui donne la répartition du nombre de salariés par code APE, et par commune de 2016 à 2019.
- [La table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- [Les portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour toutes les conventions collectives, le nombre de salariés pour les années 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

**Méthode de calcul :** le nombre et la répartition géographique des salariés de la Branche sont reconstruits en multipliant la base Acoss par la table de passage DARES/IDCC. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données Acoss 2018 et 2019. Les données sont également mises en cohérence avec la ventilation régionale des salariés de la DADS 2015.

#### 2 sources :

- Données DADS 2015 qui donnent la répartition des salariés par professions et catégories socioprofessionnelles (code PCS).
- Table de correspondance code PCS x familles de métiers OPCO 2i, créée par KYU.

**Méthode de calcul :** Le nombre de salariés par famille de métiers OPCO 2i est reconstitué en multipliant la base DADS par la table de passage PCS x familles de métiers.

Ces données étant de 2015, elles donnent un aperçu de la répartition par famille de métiers, qui a pu évoluer depuis.

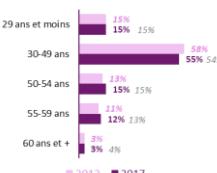
#### Par taille d'entreprises

#entreprises/salariés – DARES 2017



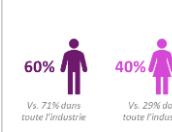
#### Âge

Part des salariés par âge – DARES 2017



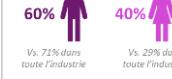
#### Sexe

Part des salariés par sexe – DARES 2017



#### CSP

Part des salariés par CSP – DARES 2017



#### Contrat

Part des salariés par contrat – DARES 2017



#### 1 source :

Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) 2017 de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, les portraits sociodémographiques des salariés.

**Méthode de calcul :** La répartition des salariés pour les différents critères (taille d'entreprises, sexe, âge, CSP, Contrat) est reconstruite à partir des PSB 2017 de la DARES.

**Exceptions :** Pour les branches pour lesquelles il n'y a pas de portraits statistiques de branche (chaux, ciments, cordonnerie, cuirs et peaux, horlogerie, panneaux de bois), les données viennent de la base de recensement de l'INSEE 2017.

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE



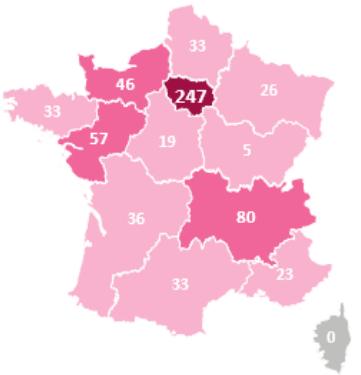
## Volet alternance

Le volet alternance s'intéresse aux nombres d'apprentis et de contrats de professionnalisation et à leur répartition par région et par taille d'entreprises.

### APPRENTISSAGE

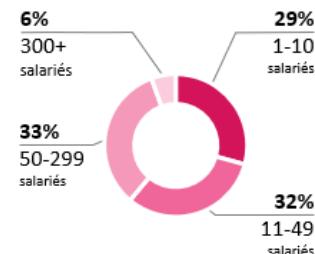
**39% en Île-de-France**

*Nb d'apprentis par région – OPCO 2i*



**33% dans les 50 à 299 salariés**

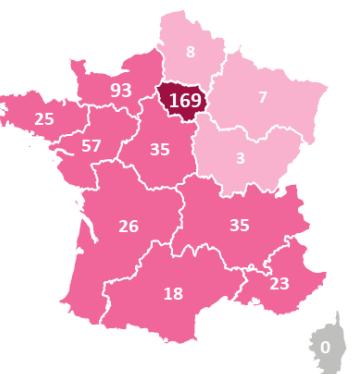
*Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i*



### CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

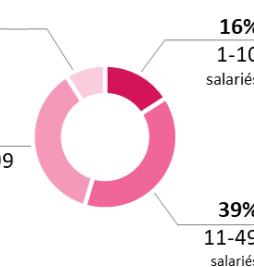
**35% en Île-de-France**

*Nb de contrats pro par région – OPCO 2i*



**39% dans les 11 à 49 salariés**

*Contrats pro par taille d'entreprise – OPCO 2i*



Les données 2020 des alternants en formation ont été fournies par OPCO 2i à partir de leur base de données :

- Nombre total d'alternants
- Répartition régionale
- Répartition par taille d'entreprises

# CODES APE ET TAUX DE COUVERTURE FABRICATION M. DU VERRE

---

## Part des salariés de la branche dans chacun des codes APE – source DARES 2017

1721A	Fabrication de carton ondulé	1%
2311Z	<b>Fabrication de verre plat</b>	96%
2312Z	<b>Façonnage et transformation du verre plat</b>	17%
2313Z	<b>Fabrication de verre creux</b>	71%
2314Z	<b>Fabrication de fibres de verre</b>	70%
2319Z	<b>Fabrication et façonnage d autres articles en verre, y compris verre technique</b>	23%
2344Z	Fabrication d autres produits céramiques à usage technique	1%
2573B	Fabrication d autres outillages	2%
2670Z	Fabrication de matériels optique et photographique	1%
3250B	Fabrication de lunettes	7%

